

AVIS N° 087 - 2024 / BRVM / DG

Levée de suspension du titre TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029

La Bourse régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) informe le public et les intervenants du marché qu'en raison de la communication par l'émetteur du taux de base correspondant à la période allant du 12 mai au 11 août 2024, la suspension du titre TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029 est levée à compter du 10 mai 2024.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 10 mai 2024

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Finances, de l'Administration et des
Ressources Humaines,
Chargé de l'Intérim

Maxime DESSOU



AK 5